



2011, UN BUDGET DE RÉALISATIONS

“Un budget n’est pas une fin en soi, il n’est pas fait pour être simplement consommé. Il doit être maîtrisé en permanence, dans un objectif constant d’amélioration du bien-être de la collectivité. Nous voulons nous inscrire résolument dans cette perspective.”

L'année 2010 a permis de poursuivre le rétablissement de la santé financière de la commune tout en engageant d'importants investissements.

Après cette période contraignante de remise à niveau et de consolidation de nos finances locales, nous abordons une nouvelle année d'exercice budgétaire avec la volonté et les moyens de réaliser les constituants majeurs de notre programme.

Pour cela, il est d'abord nécessaire d'appréhender nos acquis et l'environnement général. Nous ne pouvons ignorer ce dernier, compte-tenu de la très faible reprise de l'activité économique. S'ajoutent à cela la réforme récente des collectivités territoriales ainsi que la réforme fiscale et surtout le gel durant quatre ans, par l'État, des dotations versées aux collectivités dans le cadre de la réduction du déficit public.

“En 2011, nous avons souhaité bâtir un budget réaliste, volontaire, ambitieux mais raisonné.”

Le budget 2011 se veut ambitieux afin de développer une politique :

- culturelle accessible et de qualité,
- sportive axée sur des manifestations à rayonnement régional et national,
- de soutien aux actions menées en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Année 2010 : rétablissement de la santé financière

En Fonctionnement, nos recettes se sont élevées à 14 443 653 € et nos dépenses à 11 691 678 €.

Nous avons engagé en investissement 5 853 288 €, tout au long de cette année, (en 2009, pour mémoire, nous avons pu investir 5 181 545 €).

Ce bon résultat nous a permis de tenir nos engagements vis-à-vis de l'État, ce qui nous fera bénéficier du versement du fond de compensation pour la TVA, avec un an de décalage au lieu de deux précédemment.

Les principales réalisations comprennent :

- les travaux de voirie (chemin de Chaffard, allée de Gromelle,

achèvement de la réfection du lotissement de la Groseillère),

- la conception du skate plaza aux abords du collège,
- les travaux dans les bâtiments communaux : poste de police municipale, réfection de la toiture du centre administratif, climatisation de l'Hôtel de ville et de la mairie annexe, mise en conformité électrique et traitement d'air de la piscine municipale, climatisation du centre de loisirs de Capeau, réfection de la cour de la maternelle Daudet, climatisation de la bibliothèque Daudet, remplacement de menuiseries, aménagement des espaces verts de l'école élémentaire Les Jardins...,
- la salle de spectacles : acquisition des tribunes télescopiques et des équipements scéniques.

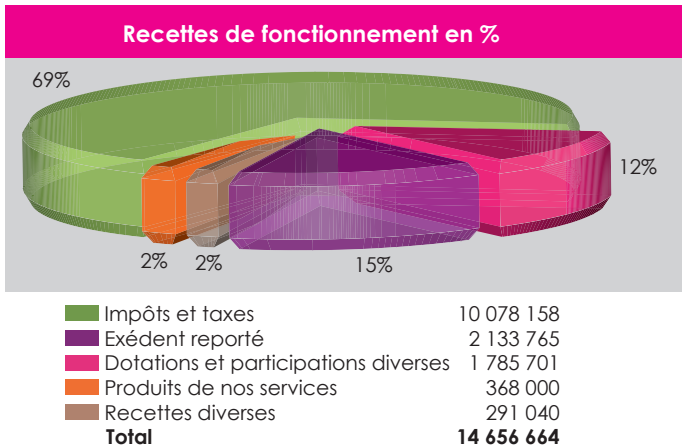


Aménagement de la cour - École Les Jardins

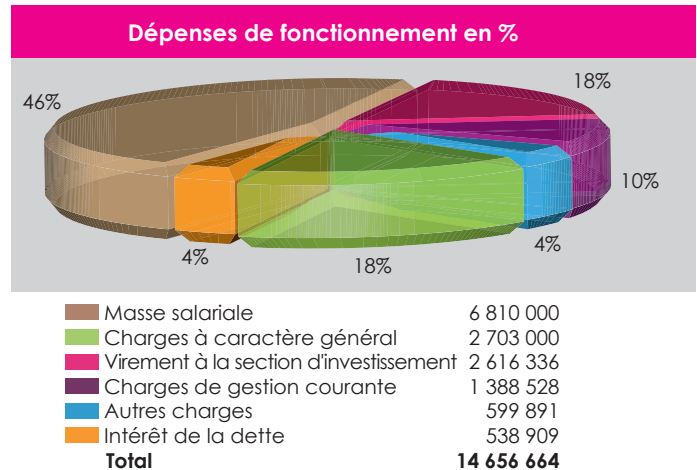
Ce budget est traditionnellement composé de deux parties, le fonctionnement qui fournit à la collectivité les moyens de remplir sa mission et l'investissement qui est la renonciation à une consommation immédiate pour réaliser une amélioration sur le moyen et le long terme.

Le fonctionnement

Premier volet de notre budget 2011, le fonctionnement dont les recettes, légèrement supérieures à celles de 2010, sont essentiellement constituées par les impôts et taxes, l'excédent reporté provenant des bons résultats déjà évoqués et des dotations et participations diverses.



Les dépenses comprennent les salaires et charges, les charges à caractère général et de gestion courante, permettant à nos services de fonctionner correctement dans l'intérêt général, l'intérêt de la dette et les autres charges. Le différentiel, par rapport aux recettes, 2 616 336 € nous conforte dans nos choix précédents tant en recettes qu'en dépenses et nous permettra d'abonder de façon importante la section d'investissement.



L'investissement

Second volet, l'investissement, qui voit ses recettes légèrement progresser par rapport à 2010, est donc alimenté, à hauteur de 2 616 336 € par le virement de la section de fonctionnement. En 2011, nous disposerons de 5 674 934 € pour faire face à nos engagements, que nous pouvons énumérer :

Etudes :

- Révision générale du Plan d'Occupation des Sols transformé en Plan Local d'Urbanisme qui préfigurera le Vedène des années à venir,
- Aménagement du futur éco-quartier du Petit Flory,
- Réaménagement du cœur de ville (circulation et stationnement, voirie, mobilier urbain, commerce de proximité, restauration des façades).

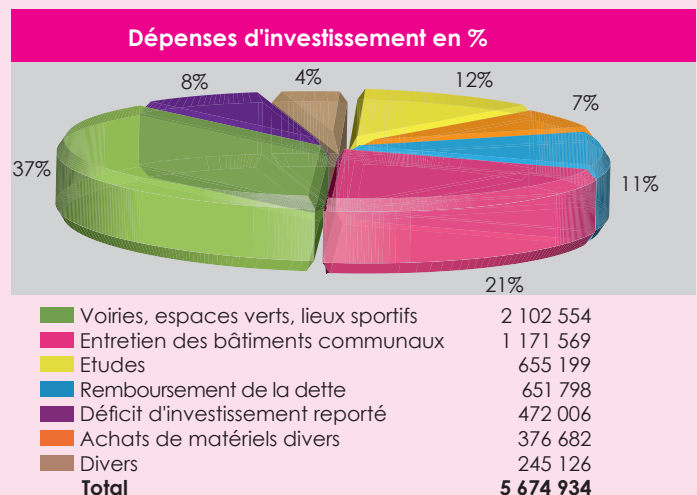
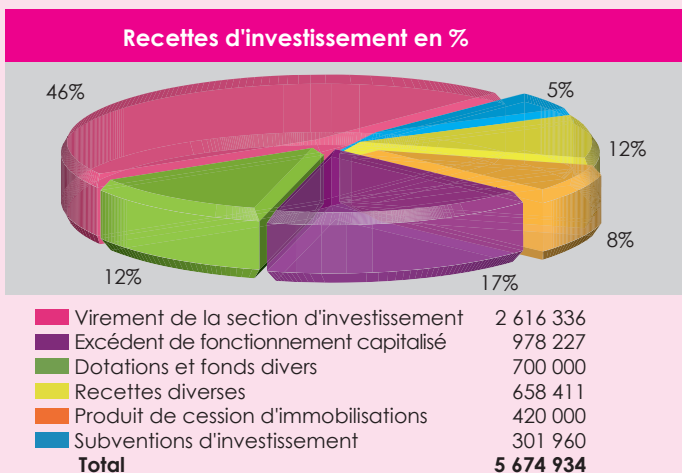
Patrimoine bâti :

- Réhabilitation des sanitaires de l'école Daudet A et poursuite des travaux d'isolation thermique des groupes scolaires,
- Extension des locaux de la crèche La Popinette.

- Réfection des façades de l'Hôtel de ville et du centre administratif,
- Réfection de la toiture du Centre de Loisirs de Capeau ainsi que l'isolation phonique de la salle de réfectoire,
- Réhabilitation des sanitaires et création de vestiaires au Centre Technique Municipal.

Voirie :

- Première tranche des travaux au quartier du Golf, aménagement et sécurisation du chemin de Saint-Montange, participation à la réalisation d'un rond-point à son intersection avec le RD 53,
- Réhabilitation de voiries (rue des Archicôtes, chemin de Saint-Rasset, rue Saint-Gens, rue des Queyrans d'Argelas),
- Aménagement et sécurisation de l'avenue A. Daudet, du lotissement Macao au rond point du collège,
- Réfection de la cour de l'école élémentaire des Jardins et de la cour de l'école maternelle nord de Daudet B qui accueille les activités périscolaires et l'Association Pas à Pas,
- Accessibilité aux véhicules et aux personnes à mobilité réduite dans le cimetière neuf.



En investissement sur une base de 100€ : D'où vient l'argent ?



Virement de la section d'investissement	46€
Excédent de fonctionnement capitalisé	17€
Dotations et fonds divers	12€
Recettes diverses	12€
Produit de cession d'immobilisations	8€
Subventions d'investissement	5€

Où va l'argent ?



Voiries, espaces verts, lieux sportifs	37€
Entretien des bâtiments communaux	21€
Etudes	12€
Remboursement de la dette	11€
Déficit d'investissement reporté	8€
Achats de matériels divers	7€
Divers	4€

Pour cette année nous avons pris deux décisions majeures :

- Ne pas alourdir la pression fiscale locale
- Ne pas avoir recours à l'emprunt

Ces choix ont été rendus possibles par le résultat probant de l'exercice 2010 qui nous a permis de reporter un excédent de 2 133 765 € (pour mémoire, 1 212 621 € en 2009).

2011, un budget de réalisations

“Nous vous avons, à l'occasion des dernières élections municipales, proposé un programme qui valait pour nous engagement. Après une nécessaire remise à niveau de notre situation financière, nous pouvons donc poursuivre et compléter la phase des réalisations attendues. Mais comme rien n'est jamais acquis, nous continuerons d'avancer avec discernement et détermination dans la mise en œuvre de nos projets pour le plus grand bien de notre ville.”



Louis Costeplane
Premier Adjoint,
délégué aux Finances, au Budget
et aux Ressources Humaines



De gauche à droite :
Chantal SUBRA, chargée du suivi des marchés de fonctionnement et des vérifications des dépenses des services,
Véronique MARIN, responsable du service,
Sandra TEBOUL, chargée de l'exécution, de la passation et du suivi de tous marchés,
Nadine MICHALAK, chargée du suivi des marchés de fonctionnement et d'investissement et des opérations d'ordre financier et
Chantal GOTTRA, conseillère municipale déléguée à la commande publique.

COMMANDE PUBLIQUE

Créé en novembre 2004, le service de la commande publique est soumis aux obligations légales imposées par le Code des Marchés Publics ; son rôle est d'optimiser les dépenses et de réaliser des économies pour la commune par la mise en concurrence des entreprises.

Ces marchés publics peuvent être passés en matière de travaux publics, d'acquisition de fournitures ou de prestations de services. Le service centralisateur d'achat permet, en regroupant les dépenses de façon homogène, d'apporter des solutions optimales et surtout de maîtriser les coûts. Il analyse les besoins et les offres reçues avec les services demandeurs et assure un suivi journalier des dépenses communales.

Concrètement, et à titre d'exemple, sur des dépenses d'ordre quotidiennes comme la fourniture des denrées, les produits d'entretien, les fournitures administratives, les vêtements de travail, des économies de près de 40 % ont été enregistrées depuis 2004 jusqu'aux dernières études de prix de 2010, du fait de la mise en concurrence.

ÉCONOMIES RÉALISÉES ENTRE 2004 ET 2009 :

- fourniture des denrées : 36%
- produits d'entretien : 67%
- téléphonie : 32.5%
- fourniture de bureau : 51%